Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-215301300-20231220-AR-70-2023-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/12/2023
Mise en ligne le 27 décembre 2023

LAVAL

ARRÊTÉ MUNICIPAL

N° 70 / 2023
DU 18 DÉCEMBRE 2023

DÉLÉGATION DE SIGNATURE – FRÉDÉRIC CHANCOIN – DIRECTEUR DES FINANCES

Nous, maire de la Ville de Laval,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5211-4-2,

Vu le procès-verbal des élections municipales du 28 juin 2020,

Vu le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 juillet 2020, portant élection du maire et des adjoints,

Vu la délibération S 463 - PAGFGV - 3 du conseil municipal du 22 juin 2015 relative à la création du service commun de la direction des ressources humaines entre la ville de Laval et Laval Agglomération et la convention afférente en date du 1er juillet 2015,

Considérant que pour une gestion efficace des services placés sous son autorité hiérarchique, le maire peut déléguer sa signature à ses plus proches collaborateurs,

Considérant l'organisation de la direction générale adjointe commune accompagnement humain et financier et notamment la mise en place de la décentralisation des bons de commande et engagements de crédits dans les directions et les services opérationnels,

Que les missions confiées à Frédéric Chancoin, statutaire dans le cadre d'emploi des attachés territoriaux, directeur des finances, nécessitent l'octroi d'une délégation de signature pour en faciliter l'exercice,

ARRÊTONS

Article 1er
En l'absence de Florence Humeau, directrice du département finances et commande publique, délégation de signature est donnée à Frédéric Chancoin, directeur des finances, à l'effet de signer:

- tous les engagements financiers dans la limite de 25 000 € HT pour les achats en section de fonctionnement et en section d'investissement dans le domaine d'activité de la direction des finances et dès lors que les agents titulaires de cette délégation dans leur domaine d'activité sont absents ou empêchés,
- tout document pour solliciter le versement des recettes de fonctionnement ou d'investissement,
- l'exécution des dépenses et des recettes,
- les déclarations, ordres de virements, attestations, certificats à l'exclusion des arrêtés, contrats et avenants, se rapportant aux domaines suivants :
  - budget,
  - comptabilité,
  - ligne de trésorerie,
  - fiscalité,
- les documents d'autorisation de déblocage des fonds des emprunts contractés.

Article 2
En cas d'absence ou d'empêchement conjoints de Frédéric Chancoin, directeur des finances et de Florence Humeau, directrice du département finances et commande publique, la délégation de signature qui leur est conférée en matière de :

- documents liés à l'exécution des dépenses et des recettes,
- déclarations, ordres de virements, attestations, certificats à l'exclusion des arrêtés, contrats et avenants, se rapportant aux domaines suivants :
  - budget,
  - comptabilité,
  - ligne de trésorerie,
  - fiscalité,
- les bons de commandes inférieurs à 10 000 euros, dans le domaine d'activité du département finances et dès lors que les agents titulaires de cette délégation dans leur domaine d'activité sont absents ou empêchés,

sera exercée par Isabelle Guichard, responsable du service gestion budgétaire et factures, et Isabelle Hubert, responsable du service gestion budgétaire et dématérialisation.

Article 3
Le présent arrêté sera notifié aux intéressés. Il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif de Nantes peut être également saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Article 4
Monsieur le directeur général des services de la ville est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le maire,

Signé : Florian Bercault

Notifié à Frédéric Chancoin
directeur des finances
Le

Notifié à Florence Humeau
directrice du département
finances et commande publique
Le

Notifié à Isabelle Guichard
responsable du service gestion
budgétaire et factures
Le

Notifié à Isabelle Hubert
responsable du service gestion
budgétaire et dématérialisation
Le